

**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

**ORGANISATION DE  
L'UNITE AFRICAINE**

**ORGANIZACAO DA  
UNIDADE AFRICANA**

---

**Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tel. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036**

---

Organe Central de l'OUA  
Troisième Session Ministérielle Ordinaire  
3 - 4 août 1994  
Sousse, Tunisie

Central Organ/Mec/Min/Comm.1(III)

**COMMUNIQUE PUBLIE PAR  
LA TROISIEME SESSION MINISTERIELLE ORDINAIRE  
DE L'ORGANE CENTRALE DU MECANISME DE L'OUA  
POUR LA PREVENTION, LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS  
3 -4 AOUT 1994, SOUSSE, TUNISIE**

**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

**ORGANISATION DE  
L'UNITE AFRICAINE**

**ORGANIZACAO DA  
UNIDADE AFRICANA**

---

Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tel. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036

---

Central Organ/Mec/Min/Comm.1(III)

**COMMUNIQUE PUBLIE PAR  
LA TROISIEME SESSION MINISTERIELLE ORDINAIRE  
DE L'ORGANE CENTRALE DU MECANISME DE L'OUA  
POUR LA PREVENTION, LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS  
3 -4 AOUT 1994, SOUSSE, TUNISIE**

1. L'Organe Central du Mécanisme de l'OUA pour la Prévention, la Gestion et le Règlement des Conflits s'est réuni en sa troisième session ministérielle ordinaire à Sousse, Tunisie les 3 et 4 août 1994 sous la présidence de S.E. Habib Ben Yahia, Ministre des Affaires Etrangères de la République Tunisienne, pour examiner les différentes situations de conflit en Afrique.

## **I. Situations de Conflit**

### **RWANDA**

2. L'Organe Central a examiné la situation au Rwanda et a exprimé sa grave préoccupation devant l'afflux massif et sans précédent de réfugiés dans les pays voisins (Zaïre, Tanzanie et Burundi) et devant la situation humanitaire déplorable qui ne cesse de s'aggraver dans les camps de réfugiés. Il a également exprimé sa profonde préoccupation devant la grave dégradation de l'environnement au Rwanda, en Ouganda, en Tanzanie, au Zaïre et au Burundi du fait de la pollution des eaux provoquée par les cadavres des victimes des massacres insensés perpétrés au Rwanda. L'Organe Central a, en outre exprimé sa grave préoccupation devant la déforestation dans les pays voisins due à l'afflux des réfugiés et devant la situation sanitaire déplorable des personnes déplacées au Rwanda et des réfugiés rwandais dans les pays voisins, notamment au Zaïre.

3. L'Organe Central a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle se penche sans plus tarder sur cette catastrophe humanitaire, y compris la réparation des dommages occasionnés à l'environnement au Rwanda et dans les pays voisins. Il a appuyé l'appel du Secrétaire Général pour la convocation rapide d'une Conférence Humanitaire Internationale sur le Rwanda. L'Organe Central a fait sien l'appel pressant lancé par S.E. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne et Président en exercice de l'OUA pour la mobilisation urgente d'une assistance humanitaire internationale au Rwanda. A cet effet, il a lancé un appel aux Etats membres, aux organisations africaines ainsi qu'aux organisations non-gouvernementales et aux particuliers pour qu'ils traduisent en actes concrets leur solidarité avec le peuple rwandais et lui apportent une assistance humanitaire pour alléger ses souffrances. L'Organe Central a exprimé sa gratitude au Zaïre, à la Tanzanie, au Burundi et à l'Ouganda qui, malgré les graves conséquences sociales et économiques de l'afflux des réfugiés rwandais, continuent d'accorder une hospitalité et une assistance généreuses à ces réfugiés. Il a

également exprimé sa gratitude à la Communauté Internationale pour les contributions généreuses qu'elle a faites à ce jour.

4. L'Organe Central s'est dit encouragé par la déclaration du nouveau gouvernement du Rwanda selon laquelle il sera guidé par les principes fondamentaux de l'Accord de Paix d'Arusha. Il a en outre exhorté le gouvernement à poursuivre ses efforts dans la voie de la réconciliation nationale par la participation de toutes les forces politiques nationales à la reconstruction du pays, conformément à l'esprit des Accords d'Arusha. Il l'invite également à assurer la sécurité dans le pays afin de faciliter le retour des réfugiés. Les personnes impliquées dans les actes de génocide devront être poursuivies par la justice internationale.

5. L'Organe Central a noté avec satisfaction l'attitude positive des pays voisins envers le nouveau gouvernement et leur encouragement pour qu'il poursuive la voie de la paix et de la réconciliation nationale. A cet égard, l'Organe Central s'est déclaré encouragé par les efforts déployés par les pays de la région en vue de la réalisation de cet objectif et a rendu un hommage particulier au médiateur, le Président Mobutu Sese Seko du Zaïre et au facilitateur, le Président Ali Hassan Mwinyi de Tanzanie pour l'important rôle qu'ils sont en train de jouer.

6. L'Organe Central a réaffirmé que l'Afrique est prête à fournir des contingents africains dans le cadre de la MINUAR II. A cet égard, il a lancé un appel à l'organisation des Nations Unies pour qu'elle accélère le déploiement des contingents africains fournis à la MINUAR II. L'Organe Central a également demandé au Secrétaire Général de poursuivre ses efforts en vue de permettre le déploiement rapide des contingents africains, en consultation avec le Secrétaire Général des Nations Unies et les Etats membre concernés. A cet effet, l'Organe Central a adopté une résolution spéciale sur le déploiement des contingents africains au Rwanda dans le cadre de la MINUAR II.

7. L'Organe Central a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte son soutien aux efforts qui sont faits en vue de promouvoir la paix et la réconciliation nationale au Rwanda, d'aider à la réhabilitation et à la reconstruction du pays et de résoudre les problèmes posés par la catastrophe humanitaire au Rwanda et dans les pays voisins

## **BURUNDI**

8. L'Organe Central a exprimé sa satisfaction devant le fait que le dialogue entre le gouvernement et les partis politiques en présence des représentants de la société civile, de l'OUA et des observateurs des Nations Unies se poursuit en vue de la remise en place des institutions d'Etat, en particulier l'institution présidentielle.

9. L'Organe Central a toutefois exprimé sa préoccupation devant la situation précaire et fragile au Burundi et devant la situation humanitaire alarmante dans le pays. Il a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte une assistance humanitaire soutenue aux personnes déplacées au Burundi

10. L'Organe Central a exhorté le gouvernement, l'Armée, les partis politiques et la société civile à poursuivre la voie du dialogue et à engager un véritable processus de paix, de réconciliation et d'unité nationales.

11. L'Organe Central s'est félicité du rôle positif que joue la Mission de l'OUA au Burundi (MIOB) dans le processus de paix et a pris note du fait que la composante militaire de la MIOB est entièrement déployée à Bujumbura et dans les cinq régions du pays. Il s'est

également félicité du soutien et de la coopération que le gouvernement, l'Armée et les partis politiques apportent à la MIOB.

**12.** L'Organe Central a demandé au Secrétaire Général d'étudier la possibilité de renforcer les effectifs de la MIOB en accord avec le gouvernement et de prolonger son mandat pour une nouvelle période de trois mois, à compter du 17 septembre 1994. Il a exhorté le gouvernement, l'Armée et les partis politiques pour qu'ils continuent à apporter leur soutien et leur coopération à la MIOB. L'Organe Central a exhorté les pays voisins à poursuivre les efforts qu'ils déploient pour soutenir le processus de paix et a lancé un appel aux Etats membres de l'OUA et à la Communauté Internationale pour qu'ils soutiennent le processus de paix au Burundi. L'Organe Central a demandé à l'OUA et à l'ONU de coopérer étroitement et de coordonner leurs efforts en vue de promouvoir la paix et la réconciliation nationale au Burundi.

## **SOMALIE**

**13.** L'Organe Central a réaffirmé la position qu'il a adoptée à sa deuxième session ministérielle ordinaire tenue à Addis Abéba, Ethiopie en mars 1994 et a loué les efforts déployés par S.E. Ato Meles Zenawi, Président du Gouvernement de Transition d'Ethiopie ainsi que par le Secrétaire Général de l'OUA en vue de réaliser la réconciliation nationale en Somalie.

**14.** L'Organe Central a noté que des progrès ont été réalisés concernant la situation en Somalie. Cependant il a exprimé sa préoccupation devant la récente détérioration de la situation dans le pays et devant les actes sporadiques de violence dans le pays, en particulier à Mogadiscio. L'Organe Central a souligné que la responsabilité de la paix et de la réconciliation nationale incombe d'abord aux Somaliens eux-mêmes. A cette fin, l'Organe Central a lancé un appel aux factions Somaliennes afin qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour mettre fin au cycle de violence ainsi qu'aux attaques armées contre l'ONUSOM et les

organisations humanitaires et qu'elles s'engagent à poursuivre les négociations, conformément à l'esprit de l'Accord d'Addis Abeba de 1993 et de la Déclaration de Nairobi de 1994 qu'elles se sont librement engagées à mettre en oeuvre. L'Organe Central a souligné la nécessité d'installer aussitôt que possible un gouvernement intérimaire et de réaliser rapidement la réconciliation nationale.

**15.** L'Organe Central a demandé au Président en exercice de l'OUA, ainsi qu'au Président Meles et au Secrétaire général de l'OUA d'accorder une attention particulière à la convocation d'une réunion des factions somaliennes.

**16.** L'Organe Central a pris note du rôle positif que les anciens, les Chefs religieux et les Chefs des communautés jouent en facilitant le dialogue entre les différentes factions somaliennes et a encouragé ces derniers à poursuivre leurs efforts.

**17.** L'Organe Central a souligné le rôle important que l'ONUSOM doit continuer à jouer dans l'instauration de la paix en apportant son soutien dans le cadre des négociations entre les factions somaliennes, en vue de promouvoir une paix durable et la réconciliation nationale et de favoriser la mise en place d'une autorité viable en Somalie et le processus de reconstruction du pays. A cet effet, l'Organe Central a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle continue d'apporter son soutien et sa solidarité au peuple somalien et de fournir son assistance humanitaire et son aide aux efforts de reconstruction en Somalie.

## **LIBERIA**

**18.** L'Organe Central a examiné la situation au Liberia et s'est félicité du rapport du Secrétaire Général sur ce pays. L'Organe Central, tout en exprimant sa satisfaction devant les progrès

réalisés dans la mise en oeuvre de l'Accord de Cotonou, en particulier la mise en place des institutions de transition et le démarrage du processus de désarmement, a vivement déploré les événements qui sont survenus récemment dans le pays, à savoir l'interruption du processus de désarmement et l'apparition de nouvelles factions belligérantes. L'Organe Central a lancé un appel à toutes les factions et parties au Liberia pour qu'elles renouvellent leur engagement à l'esprit de l'Accord de Cotonou qu'elles ont librement signé. A cet égard, l'Organe Central a souligné la nécessité de la reprise du processus d'un désarmement effectif.

**19.** L'Organe Central a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle accorde de nouveau l'attention voulue au Liberia et, compte tenu des énormes charges que tous les pays qui ont fourni des contingents ont supportées à ce jour, assume sa responsabilité, celle d'apporter son soutien financier et matériel aux contingents, anciens et nouveaux, de l'ECOMOG afin de permettre à l'ECOMOG élargi de s'acquitter de ses responsabilités jusqu'à l'aboutissement du processus de paix.

**20.** L'Organe Central a en outre demandé au Secrétaire Général, par l'intermédiaire de son Représentant Spécial, l'Eminente personnalité de l'OUA, de continuer à suivre le processus de transition au Liberia jusqu'à la tenue d'élections démocratiques dans le pays.

**21.** Enfin l'Organe Central a exhorté la Communauté Internationale à accélérer ses efforts pour acheminer les secours dans toutes les parties du pays. L'Organe Central a lancé un appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles coopèrent pleinement avec les agences des Nations Unies et les organisations humanitaires internationales non-gouvernementales travaillant au Liberia.



## **ANGOLA**

**22.** L'Organe Central a entendu les informations détaillées fournies par le Ministre des Affaires Etrangères d'Afrique du Sud sur les efforts qui ont été déployés récemment en vue de parvenir à un règlement du conflit en Angola.

**23.** A cet égard, l'Organe Central s'est félicité des efforts déployés par le Président Mandela d'Afrique du Sud et le Président Chiluba de Zambie pour soutenir les négociations de Lusaka en vue de mettre fin au conflit en Angola, et de faciliter le dialogue entre les parties concernées. L'Organe Central a encouragé les deux Présidents à poursuivre leurs efforts qui, a-t-il souligné, ont renforcé la détermination des pays africains à régler eux-mêmes les conflits en Afrique.

**24.** L'Organe Central a pris note des progrès enregistrés à ce jour dans le processus de paix en Angola, en particulier aux Pourparlers de Paix de Lusaka qui se déroulent actuellement sous les auspices des Nations Unies et a loué les efforts déployés par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et les trois pays observateurs en vue de briser l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de paix de Lusaka.

**25.** L'Organe Central a réitéré l'engagement de l'Afrique d'oeuvrer en collaboration avec les Nations Unies et la Communauté Internationale en vue de mettre fin au conflit en Angola.

## **MOZAMBIQUE**

**26.** L'Organe Central a examiné la situation en ce qui concerne le processus de paix au Mozambique et a lancé un appel à toutes les parties au Mozambique pour qu'elles respectent la lettre et l'esprit de l'Accord de Paix.

27. L'Organe central, a reconnu l'importante contribution que l'OUA doit apporter au processus de paix au Mozambique et s'est félicité du rôle joué par le Représentant Spécial du Secrétaire Général. L'Organe Central a souligné la nécessité de renforcer la Mission de l'OUA au Mozambique en vue des premières élections multipartites démocratiques qui auront lieu sous peu dans le pays.

28. L'Organe Central a lancé un appel à tous les Etats Membres de l'OUA pour qu'ils participent à l'observation de ces élections et a demandé au Secrétaire Général de suivre de près la question.

## **II. Autres conflits :**

Différend entre le Cameroun et le Nigeria au sujet de la Péninsule de Bakassi.

29. L'Organe Central a pris note du rapport du Secrétaire Général sur la visite de son représentant spécial au Nigeria et au Cameroun. L'Organe Central a également pris note des observations faites par la délégation du Cameroun sur le rapport.

30. L'Organe Central s'est déclaré encouragé par les efforts déployés par le Président sortant, le Président Hosni Moubarek de la République d'Egypte, le Président Eyadema du Togo ainsi que par le Président en exercice le président Zine El Abidine Ben Ali de Tunisie. Rendant hommage à ces dirigeants, l'Organe Central a prié le Président en exercice et le Président Eyadema de poursuivre leurs efforts en vue de trouver une solution durable au différend dans l'intérêt des deux pays et de leurs peuples, sur la base des chartes de l'OUA et de l'ONU.

**31.** L'Organe central a prié le Président en exercice et le Secrétaire Général de continuer à suivre la situation et d'apporter toute l'assistance requise pour y trouver une solution.

### **III. Financement :**

**32.** L'Organe Central reconnaissant les responsabilités croissantes de l'Organisation dans le domaine de la gestion des conflits, a lancé un appel aux Etats Membres pour qu'ils contribuent au Fonds de l'OUA pour la Paix.

### **IV. Motion de remerciement :**

**33.** L'Organe Central a exprimé sa profonde gratitude à S.E Zine El Abidine Ben Ali, Président de Tunisie et Président en exercice de l'OUA pour l'audience qu'il a accordée aux Chefs de délégation ainsi que pour les efforts considérables qu'il déploie en vue de parvenir à des solutions pacifiques aux divers conflits en Afrique et de promouvoir la paix et l'entente sur le continent. L'Organe Central a également exprimé ses remerciements et sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple de Tunisie pour l'hospitalité généreuse accordée aux délégations participant à la réunion et pour les excellentes facilités mises à leur disposition.